

Le Logement Intergénérationnel



Association Loi 1901

Le Réseau de la

Cohabitation **S**olidaire **I**ntergénérationnelle

Un constat

Un vieillissement constant de la population.

**Des logements souvent trop grands pour
les seniors.**

Une précarisation sociale accrue.

**Une offre locative chère et insuffisante pour
les jeunes.**

Une idée simple

**Loger un jeune
(étudiant ou actif)**

au domicile d'un sénior

Un échange de bons procédés

Le jeune par sa présence, assure plus de sécurité au sénior, le préserve de l'isolement, lui garantit, dans certain cas, un complément de revenu...

et trouve une solution de logement originale, confortable et peu couteuse.

DEUX OFFRES

- **Le Logement intergénérationnel**
- **La Mixité intergénérationnelle**

Le Logement intergénérationnel

Le jeune cohabite chez un senior.

Deux formules proposées :

- **Solidaire** = gratuité de la chambre contre présence le soir
- **Conviviale** = indemnité d'occupation sans obligation de présence

La Mixité intergénérationnelle ou Intermédiation Locative

Grâce à des partenariats avec des bailleurs sociaux, le jeune bénéficie d'une studette à très bas prix ; en contre partie, il visite des seniors isolés logés dans les mêmes immeubles.

Quelques chiffres

- Depuis sa création, Le PariSolidaire a réalisé plus de 1400 cohabitations.
- En 2010 l'Association a réalisé 286 binômes chez environ 150 seniors. 40 seniors nous ont quittés (6 décès, 8 départs en EHPAD, 26 trop dépendants)
- Dans le cadre de la mixité intergénérationnelle l'association gère actuellement 8 logements : 8 jeunes logés pour 13 seniors.
- En 2010 nous avons enregistré un peu plus de 750 nouvelles candidatures de la part jeunes.
- Entre mars 2010 et aujourd'hui nous avons dénombré plus de 200 nouveaux contacts de la part de seniors ou de leur entourage; 60 seniors ont souhaité nous rencontrer, 36 seniors sont devenus adhérents.

Les obstacles et les freins

- **L'âge de plus en plus avancé des seniors qui font appel à nous, notamment en formule solidaire.**
- **Depuis la rentrée 2011, des candidatures de jeunes mineurs et plus opportunistes.**
- **Des ressources humaines insuffisantes (3 ETP pour presque 300 binômes/an). Nécessité d'intégrer une équipe de bénévoles.**
- **Des problèmes non résolus liés à la fiscalité.**

Les obstacles et les freins suite

- **Les transports en île de France. Le surcoût en fonction du nombre de zones et la peur des grèves.**
- **Une offre peu ou mal connue localement qui nous oblige à proposer les logements en zone 4 et + à des jeunes dont les activités sont dans Paris.**
- **La création de plus en plus de structures qui troublent la lisibilité de l'offre et entraîne pour les futurs usagers la multiplication des frais de dossier, sans garantie de résultats.**
- **Le manque de clarté sur les différences entre les structures.
(nécessité d'un agrément)**

Nos attentes

- **Une communication ciblée de notre action auprès de toutes les institutions en contact avec les jeunes (Crous, Cllaj...) et les seniors (ARS, réseaux de gérontologie...)**
- **Un soutien financier pérenne afin de pouvoir embaucher et améliorer la qualité de notre action.**
- **Une réponse aux divers problèmes fiscaux.(double foyer fiscal, taxe d'habitation, impôts sur les revenus liés à la location, APL pour résidence principale.)**